

L'ACTION

s é v r i e n n e

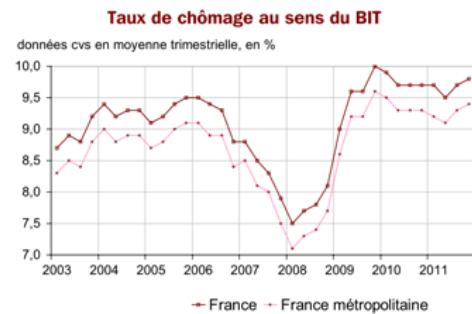
LE TRAVAIL : UNE VALEUR DE LA RÉPUBLIQUE, POUR FRANÇOIS HOLLANDE

« *Le travail, c'est une valeur de la République, ce n'est pas l'apanage d'une famille politique, d'un camp, d'une idéologie* ». Fidèle à sa démarche de rassemblement, François Hollande n'entend pas laisser Nicolas Sarkozy se poser en défenseur exclusif de la valeur travail. Le travail, pour les socialistes, « *c'est l'instrument de l'émancipation, de la dignité, de l'accomplissement de soi-même, c'est aussi la seule façon de vivre dignement en toute indépendance (...). Le travail, c'est ce qu'attend un chômeur, parfois depuis longtemps, à qui on n'a parfois proposé ni une formation ni un emploi, et qu'il n'a pas eu l'occasion de refuser* ».

Par un tour de passe-passe dont il a le secret, Nicolas Sarkozy avait réussi à faire croire aux Français en 2007 que, grâce à lui, ils pourraient « *travailler plus pour gagner plus* ». En 2012, il reprend sans vergogne quasiment les mêmes slogans, mais, comme le dit François Hollande, « *où est le respect de la valeur travail depuis cinq ans, quand il y a un million de chômeurs de plus ? Où est le respect de la valeur travail, quand un quart d'une génération, celle qui a moins de 25 ans, est au chômage ?* »

Pire, affaibli par le bilan désastreux de sa politique, le président sortant n'hésite plus à faire siens les arguments de l'extrême-droite en proposant d'organiser un référendum sur les droits des chômeurs, accusés implicitement de préférer toucher des allocations plutôt que de travailler. Et il en rajoute en proposant que les bénéficiaires du RSA effectuent sept heures obligatoires de travail d'intérêt général par semaine, insinuant, comme le dénonce François Hollande, « *l'idée insupportable qu'il y aurait des personnes qui s'imposeraient de rester exprès dans la pauvreté pour bénéficier de prestations* ».

Mais les Français ne se feront pas duper une nouvelle fois par le populisme et la démagogie du président sortant et le montreront par leur vote en faveur de François Hollande les 22 avril et 6 mai prochains.



Taux de chômage paru dans Informations rapides de l'INSEE Mars 2012

A lire

- p.2 Parc de Saint Cloud : attention au PLU !
- p.2 Café-débat sur le logement.
- p.2 Etablir une procuration : un enjeu majeur.



N° 314 Mars 2012 - 2 €

FRANÇOIS HOLLANDE, UNE STATURE PRÉSIDENTIELLE

Alors que Nicolas Sarkozy, candidat sortant, persiste dans sa défense des priviléges, traitant de plaisanterie la proposition de taxer les plus riches à 75% sur la part de leurs revenus supérieure à un million d'euros, François Hollande affirme chaque jour davantage sa stature présidentielle. Il est vrai qu'il n'a pas de mal à le faire tant son rival, prisonnier de son bilan désastreux, s'empêtre dans des annonces à la petite semaine, aux antipodes des exigences de la fonction présidentielle qu'il est censé exercer jusqu'au mois de mai.

François Hollande reste serein et fidèle à sa ligne de conduite face à un Nicolas Sarkozy qui s'énerve et voudrait l'entraîner dans des querelles de bas niveau, indignes d'une campagne présidentielle. « *Nous devons être au niveau qu'exige la gravité du moment, ne jamais céder à la polémique inutile, à la violence verbale et encore moins à la violence physique* », a déclaré avec responsabilité François Hollande.

Plus que jamais, la stratégie de François Hollande est de vouloir rassembler les Français autour d'un projet cohérent : « *Mon projet, c'est la France réconciliée* ». François Hollande veut ainsi réconcilier les Français avec l'idée de progrès. Il veut réconcilier les jeunes et les anciens par un contrat de générations. Par-dessus tout, il veut réconcilier les Français avec l'idée de République. Y a-t-il plus noble projet pour un candidat à la fonction présidentielle ?

- p.3 La justice et les petits pois.
- p.3 Argent, mensonges et scandales en Sarkozie.
- P.4 Europe : la croissance plutôt que l'austérité.

PARC DE SAINT CLOUD : ATTENTION AU PLU !

Incompréhensible la position de la majorité municipale face au projet de PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Saint Cloud. Celui-ci prévoit de classer près des deux tiers du parc en zone UL, c'est-à-dire constructible pour certaines applications, avec des hauteurs de bâtiment possibles jusqu'à 10m. Le conseil municipal de Sèvres, commune limitrophe de Saint Cloud, devait donner son avis sur ce projet : il est surprenant que la majorité municipale, lors de la séance du 9 février, ait refusé d'émettre une réserve sur ce classement qui ouvre la voie à



une constructibilité sur une grande partie du Parc. Celui-ci doit, de notre point de vue, résister à la pression foncière et demeurer un espace vert entièrement disponible pour les loisirs et la détente des habitants de la région. Le maire de Sèvres assure que l'Etat, actuellement propriétaire, n'a aucune intention de se mettre à construire dans le Parc. Mais alors, dans ce cas, pourquoi inclure de telles dispositions dans le PLU ? De nombreuses associations s'élèvent contre ce projet. Comme elles, les élus socialistes de Sèvres pensent que tout le Parc devrait être classé comme zone N : « espace vert à protéger », afin d'y exclure de façon catégorique toute nouvelle construction.

Signer la pétition sur le site Aimer vivre à Saint Cloud :
<http://www.av saintcloud.com>

CAFÉ-DÉBAT SUR LE LOGEMENT LE 17 MARS À SÈVRES

Dans son rapport sur le mal-logement, la fondation Abbé Pierre annonce que 3,6 millions de Français sont non ou très mal logés, mais, si l'on y adjoint tous ceux qui se trouvent en situation de fragilité de logement à court et moyen terme, ce sont 10 millions de citoyens qui sont touchés par la crise du logement. La crise du logement génère une nouvelle forme d'insécurité sociale qui vient renforcer l'insécurité générée par la crise de l'emploi. 9 personnes



sur 10 en région parisienne estiment qu'il est devenu difficile de se loger.

Face à cette insécurité, quelles questions pouvons-nous nous poser et quelles réponses peuvent apporter les propositions du programme de François Hollande ?

- 1 - l'encadrement des loyers peut-il apporter une réponse à la hausse des loyers constatée depuis plusieurs années ?
- 2 - comment appliquer la loi SRU de façon juste et efficace ?
- 3 - quelle forme d'urbanisme souhaitons-nous pour nos villes ?

Venez participer au **café-débat organisé sur le logement le samedi 17 mars à 11 h** au local du parti socialiste 2 rue Lecointre avec Anne-Marie de Longevialle, Jean Levain, auteur du l'ouvrage : *Le logement aidé en France*, Jean-Pierre Schaeffer, urbaniste, Jacques Dufresne et Frédéric Durdux, conseiller municipal en charge de la SEMI.

L'après midi du 17 mars nous organisons à l'occasion de la journée nationale de mobilisation, des rencontres citoyennes au local du PS ouvert de 15 h à 18 h.

ÉTABLIR UNE PROCURATION : UN ENJEU MAJEUR

Le recueil des procurations sera une des clés du résultat du premier tour des présidentielles, compte tenu de la date du scrutin, fixé le 22 avril pendant les vacances scolaires (du 14 au 30 avril) en Île-de-France.

Pour établir une procuration (comme mandant), vous allez au commissariat de police de Sèvres (à côté du marché), ouvert de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, du lundi au samedi, avec une pièce d'identité, et vous fournissez l'identité complète de la personne à qui vous donnez mandat de voter pour vous : nom, nom de jeune fille pour les femmes mariées, prénom, date et lieu de naissance, adresse postale. La personne à qui vous donnez mandat (nommée mandataire) **doit aussi voter à Sèvres**, mais pas nécessairement dans le même bureau de vote ; elle

ne peut recevoir qu'une seule procuration.

Vous remplissez au commissariat un formulaire de procuration et vous repartez avec un justificatif. C'est à vous de prévenir votre mandataire, qui ne recevra pas de courrier administratif.

Si votre cas de figure est un peu plus compliqué, consultez le site service public à l'adresse :
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1604.xhtml>



Si vous ne trouvez pas de mandataire, contactez nos élus par mail ou par courrier déposé en mairie à leur nom :

Jacques Blandin : blandin.jacques@gmail.com

Catherine Cyrot : catherine.cyrot@free.fr

Frédéric Durdux : fdurdux@neuf.fr

Vous pouvez diffuser largement cette information autour de vous.

LA JUSTICE ET LES PETITS POIS

Qui sont « *ces gens qui se ressemblent, alignés comme des petits pois, même couleur, même gabarit, même absence de saveur* » ? La saillie du Président sortant visait les magistrats.

Ce propos n'est pas isolé. Nicolas Sarkozy saisit chaque occasion pour répéter tout le bien qu'il pense des magistrats. Un crime est-il commis par un récidiviste sorti de prison ? Aussitôt le chef de l'Etat accuse : « le juge doit payer pour sa faute ». Remet-il une décoration à un haut magistrat ? Il relance la polémique : « Dans votre profession, il y a des gens compétents. Courageux, aussi ? C'est à voir ! ».

Pendant tout son quinquennat, Sarkozy a guetté les moments d'émotion de l'opinion publique pour tenter d'imposer ses réformes : les « peines-plancher », la rétention de sûreté pour remettre en prison des personnes qui ont déjà accompli leur peine ou encore la suppression du juge d'instruction. Tout est fait pour mettre hors jeu le Juge dont le Président n'apprécie manifestement pas qu'il s'interpose entre le policier qui interpelle et le gardien de prison qui surveille.

Si la Justice ne mérite pas cet assaut, elle n'est pas exempte de reproches. Elle est trop lente, trop procédurière, trop éloignée des gens. Il faut donc lui donner un souffle nouveau, ce qui implique des moyens accrus et des garanties.



C'est pourquoi avec **François Hollande**, nous proposons :

- **l'instruction collégiale**, pour qu'il n'y ait plus d'autre Outreau ;

- **l'indépendance du Parquet**, pour qu'il n'y ait plus d'autre scandale Woerth / Bettencourt ;

- **le renforcement de la justice de proximité**, pour que soient enfin traités les drames du quotidien comme le harcèlement au travail et le mépris des consommateurs ;

- **la réforme de l'aide judiciaire**, pour une Justice enfin accessible à tous ;

- **le recours possible aux peines alternatives à la prison** ;

- **l'humanisation des prisons**, pour qu'elles ne soient plus des écoles du crime ;

- **la réforme du Conseil supérieur de la magistrature**, pour que son avis s'impose et qu'il soit statué de manière sereine sur la responsabilité des magistrats.

Pierre Gaborit, avocat

ARGENT, MENSONGES ET SCANDALES EN SARKOZIE

L'affaire Bettencourt était à l'origine d'un conflit familial. La fille de Madame Bettencourt avait déposé une plainte pour abus de faiblesse sur sa mère. L'entourage de Madame Bettencourt avait en effet obtenu des sommes d'argent, dont les montants dépassaient l'entendement, profitant à l'évidence de la « démence mixte » et de la « maladie d'Alzheimer à un stade modérément sévère » diagnostiquées, ce qui devait provoquer la mise sous tutelle de l'intéressée. Cette affaire, qui aurait pu connaître d'éventuelles complications d'ordre économique à l'égard de la Société l'Oréal, a dégénéré en scandale politique, judiciaire, voire policier.

Scandale politique parce qu'il a été affirmé qu'Eric Woerth, alors trésorier de l'UMP (il s'agissait alors de financer la campagne électorale de Sarkozy) aurait reçu des fonds de Patrice de Maistre, gestionnaire de la fortune de Madame Bettencourt. On apprenait dans le même temps que Florence Woerth, épouse d'Eric, avait été embauchée par la Société Clymène, société gérant la fortune de Madame Bettencourt et dirigée par le même de Maistre. La relation de cause à

effet entre ces évènements, n'est pas perçue par l'ancien ministre qui « du seul... Procureur de la République. conteste tous les faits » et « dément avec force » avoir reçu la moindre espèce. De même, cet ancien ministre continue à nier avec vigueur l'existence d'un conflit d'intérêts entre sa situation de ministre du budget, (chargé des évadés fiscaux dont Madame Bettencourt), et celle de son épouse recrutée par la société Clymène. L'affaire Bettencourt s'est alors enlisée et, pour sauver le soldat Woerth, le Juge Courroye, Procureur de la République de Nanterre, a tout entrepris pour qu'un juge d'instruction (dont la nomination aurait été plus que normale dans ce type d'affaire) ne soit pas désigné. Il gardait ainsi la haute main sur le dossier pour mener l'instruction à sa guise.

Face à cet enlisement, une Présidente de Chambre du Tribunal de Grande Instance de Nanterre a pris sur elle de brusquer l'instruction du dossier à l'aide de ses pouvoirs propres. D'où le conflit ouvert entre la Juge et le Procureur et les saisines diverses de tribunaux à leur requête. Cruelle illustration de la nécessité de maintenir le juge d'instruction

que Sarkozy voulait supprimer au profit du seul... Procureur de la République. Sur le plan judiciaire, tout est rentré provisoirement dans l'ordre par la désignation de juges d'instruction bordelais qui ont la tâche de reprendre à zéro l'instruction ; ce qui explique les convoctions à Bordeaux et la récente mise en examen d'Eric Woerth pour « trafic d'influence passif » et pour « recel à raison d'une présumée remise de numéraire ».

Eric Woerth affirme haut et fort qu'il n'y a aucune preuve contre lui. Il aura peut-être raison. Il n'en demeure pas moins que l'opinion publique a jugé et que les Français ont l'intime conviction que tous ces personnages qui ont gravité autour de la milliardaire ne sont guère reluisants. Cette affaire a eu le mérite de confirmer que seul un juge d'instruction, lorsqu'il est désigné, indépendant et pugnace, est à même de faire aboutir un dossier. Enfin, et il faut s'en réjouir, il est dans le projet du candidat socialiste à la présidence de la République de renforcer l'indépendance des juges à l'égard du pouvoir.

Retrouvez aussi la vidéo de la conférence sur la suppression des juges d'instruction organisée à Sèvres par Sèvres-Débats en 2010 à l'adresse : <http://www.sevres-debats.net>

EUROPE : LA CROISSANCE PLUTÔT QUE L'AUSTÉRITÉ

Le 1er mars dernier s'est tenu le 17ème sommet européen depuis le déclenchement de la crise de la dette souveraine grecque, en principe pour apporter une réponse globale et définitive à la crise qui ronge depuis 2 ans la zone euro.

Sous la pression d'un duo franco-allemand en perpétuelle autocélébration, le "Traité sur la Stabilité, la Convergence et la Croissance" (TSCG), qui constitue la nouvelle bible de l'austérité pour les conservateurs européens, a été signé. Pourtant, après la Grèce en 2010, l'Irlande et le Portugal ont, à leur tour, dû être placés sous perfusion financière, tandis que l'Italie et l'Espagne empruntent à des taux usuraire auprès de banques ayant un accès privilégié aux liquidités de la Banque Centrale Européenne à un taux ridiculement bas.

Enferrée dans ses schémas idéologiques surannés, la droite européenne nous condamne à une austérité si sévère qu'elle enfonce un peu plus l'Union Européenne dans l'ornière de la récession.

Dans ce contexte d'extrême tension économique et sociale, l'élection présidentielle doit permettre à la France de donner une nouvelle impulsion à l'Europe placée sous le signe de la reprise économique et de la responsabilité budgétaire.



C'est le sens du Pacte de responsabilité, de gouvernance et de croissance que François Hollande propose à nos partenaires en ouvrant la voie à la renégociation du TSCG. Il défendra notamment la création d'euro-obligations, afin de mutualiser une part des dettes souveraines des Etats membres de la zone euro. Il défendra aussi l'instauration d'une authentique taxe européenne sur les transactions financières qui pénalisera les opérations purement spéculatives, tout en dégageant les ressources financières indispensables à la réalisation de grands projets d'infrastructure pour relancer la croissance en Europe.

Pervenche Berès

En présence de **Martin Schulz**, président du Parlement européen,
Pervenche Berès,
 présidente de la commission des affaires sociales au Parlement européen,
 animera un débat sur
L'Euro, l'Europe et nous

lundi 19 mars à 20 H 45 au Sel 47 Grande Rue à Sèvres

PARTICIPER À LA CAMPAGNE DE FRANÇOIS HOLLANDE

SECTION DE SÈVRES - VILLE D'AVRAY - VAUCRESSON

Permanence de l'équipe de campagne
 le samedi matin au local de la section :
 2 rue Lecointre - 92310 Sèvres

Abonnement à *L'Action sévrière* : par chèque (20 euros - 9 numéros - 1an)
 à adresser à Pierrette Lafue,
 11 place d'Orion, 92360 Meudon la Forêt

Email: actionsevrière@free.fr / Site web: partisocialiste-sevres.org

L'ACTION SÉVRIENNE

Journal socialiste de Sèvres

Directeur de la publication

Patrick Pétour

CPPP 10091

Comité de rédaction

Jacques Blandin

Catherine Cyrot

Frédéric Durdux

Isabelle Deak-Mikol

Pierrette Lafue

Geneviève Maquart